



Une association pour
ré-agir au féminin

Assemblée générale du 23 juin 2014 Rapport moral et d’activités 2013

RAPPORT MORAL

Nous nous réunissons en Assemblée générale ordinaire pour délibérer et voter sur le rapport moral, le rapport d’activités et le rapport financier avec affectation des résultats. Nous procéderons également au renouvellement du Conseil d’administration et du bureau. Puis nous discuterons des projets et actions à venir.

Tout d’abord, je voudrais remercier la mairie du 6° qui met cette salle à notre disposition ce soir, la salle n°1 les 1^{er} lundis et 3^o jeudis du mois, ainsi que tous les mercredis. Nous ne disposons plus du bureau au 33 bis, l’immeuble va être démoli pour construire à la place une nouvelle bibliothèque et des logements.

Le rapport moral a pour rôle de montrer la conformité des actions avec l’objet social de l’association. Le rapport d’activités est présenté en fonction des différents objectifs de Regards de Femmes.

En 2013, Regards de Femmes a poursuivi ses actions conformément à ses objectifs, nationalement et internationalement, en tant qu’ONG accréditée par l’ONU. Les invitations à participer à des colloques internationaux par d’autres associations et ONG ont été nombreuses.

L’année 2013 a été marquée par les journées d’information pour inciter les femmes rurales à être élues et par la réalisation du colloque, à Bourg en Bresse « **Enfants sans état civil, femmes sans droits** » dans le cadre de la 3^{ème} quinzaine de l’égalité femmes/hommes de la région Rhône-Alpes. Les institutions internationales ONU Femmes, le PNUD et l’UNICEF ont apporté leur contribution. Un grand nombre d’associations partenaires francophones sont intervenues, grâce au soutien d’Ambassades de France.

En 2013, Marie-Méline Monnier a poursuivi son service civique jusqu’en juin et a adhéré ensuite. C’est une adhérente très active de l’association. Awa N’Diaye a commencé son service civique en octobre, mais elle y a mis fin en décembre.

Comme tous les ans, nous avons eu **de nombreuses rencontres avec les responsables institutionnels et politiques, nationaux et internationaux (Ministères, UNICEF, ONU Femmes, PNUD...)**

Comme toujours depuis plus de 10 ans, les thèmes débattus dans les cafés Regards de Femmes montrent notre capacité à prévoir les sujets d’actualité. Leur succès ne se dément pas. La qualité des grands témoins prouve la reconnaissance de notre association.

De même, notre capacité à réagir rapidement et efficacement à l’actualité, est reconnue. Les sollicitations des journalistes, les très nombreux appels téléphoniques, les centaines de mails reçus pour nous informer de situations problématiques, ici et ailleurs, en sont la preuve.

Nous avons également répondu positivement aux propositions d'actions en partenariats avec d'autres associations.

L'association fonctionne grâce à vos adhésions et vos dons ainsi qu'au temps accordé par tous-tes les bénévoles. La recherche de partenariats financiers, indispensable pour mener nos actions, prend une grande partie de notre temps et de notre énergie. En 2013, le Conseil Régional Rhône-Alpes, le Conseil Général de l'Ain, la Délégation aux Droits des Femmes de l'Ain, le MAE, le Conseil Général du Rhône et Fiducial ont apporté leur soutien financier à nos actions.

Nous faisons connaître nos actions par l'intermédiaire des 2 sites Internet :

Regards de Femmes : visiteurs différents 32 631, visites 45 959, pages 78 768, Hits 271 108, bande passante 12.88 Go.

(En 2012 visiteurs différents 21160, visites 31 510, pages 63 161, Hits 224 850, bande passante 7.87 Go)

Partagider : visiteurs différents 6 483, visites 16 571, pages 48 270, Hits 78 955, bande passante 2.36 Go.

(En 2012 visiteurs différents 4 228, visites 8068, pages 27 976, Hits 61719, bande passante 1.54 Go)

Par Facebook et twitter, ainsi que par des articles, communiqués de presse, interviews, pétitions, etc.

RAPPORT D'ACTIVITES

1 . Déconstruire les stéréotypes

Nous répondons positivement à de très nombreuses rencontres de lycéen-nes et d'étudiant-es qui souhaitent nous interroger dans le cadre de travaux et recherches,

10 janvier : Ecole de Savigneux (Ain) rencontre avec les CM2 qui travaillaient sur une proposition de loi pour le parlement des enfants: « Plus de retransmission de sport féminin à la télé » Ce projet n'a pas été retenu par l'Inspection d'Académie de l'Ain !

31 janvier : Conférence à l'Université Catholique de Lyon **Egalité femmes/hommes aujourd'hui en France où en sommes-nous?**

26 mars : Intervention Sciences-po Grenoble **Egalité femmes/hommes aujourd'hui en France où en sommes-nous?**

9 octobre : « **En attendant l'8 mars** » Cie la Nébuleuse. Animation du débat à l'issue de la représentation au théâtre Le nombril du monde.

22 octobre : ESPE de Lyon invitation par les élèves professeurs des écoles animateurs du ciné-club à intervenir lors du débat suivant la projection du film « **La journée de la jupe** »

2. Parité professionnelle et parité politique

30 janvier: Invitation des responsables d'associations par **la Ministre Najat Vallaud Belkacem** à Paris. Michèle Vianès a présenté notre action « Femmes et élues pourquoi pas vous ? »

Femmes et élues pourquoi pas vous ? Inciter les femmes rurales à être conseillère municipale

Dans l'Ain : 5 Journées d'information et 1 réunion publique en soirée

2 février : Baneins

16 février : Saint André le Bouchoux

23 mars : Cerdon

6 avril : Civrieux en Dombes

13 avril : Lelex

16 avril : Miribel

Bilan :

Organisation

Toute l'équipe de Regards de Femmes a préparé en amont les journées : rencontres avec les partenaires institutionnels, avec les médias, information et inscription des participantes, ...

Lettre d'information à toutes les mairies du département, flyers, affiches, publicités dans les journaux avec le partenariat du Conseil Général de l'Ain.

Lettre d'invitation spécifique avec programme détaillé de chaque journée.

Lors de chaque journée, 3 ou 4 membres de l'association étaient présentes pour l'accueil et les échanges lors des pauses.

Interventions

Les maires des communes pour le fonctionnement de la municipalité et le rôle de l'élue.

Michèle Vianès : le principe de parité et les modifications du projet de loi, jusqu'à son adoption le 13/04/13

Des professionnelles de la communication pour les ateliers lors des 4 premières journées, Michèle Vianès pour la 5^{ème} et la réunion publique à Miribel.

Public

162 personnes (156 femmes - 6 hommes), résidant dans l'Ain, plus 3 personnes du Rhône, 1 de l'Isère et 1 du Jura (informée par Le Progrès), élues (15%) et non élues pour les 5 matinées d'information, une cinquantaine de personnes pour la réunion publique.

Âges très variés: depuis 2 jeunes filles de 17 ans (accompagnées par leurs pères) jusqu'à des personnes à la retraite), 2 conseillères générales jeunes et 1 conseillère municipale jeune

Milieus socioprofessionnels très divers, de la demandeuse d'emploi à la cadre supérieure, public et privé

Débats

Extrêmement passionnants, grande réactivité des participantes. Questionnements sur le fonctionnement de la commune, le rôle de l' élu, le temps à consacrer, Témoignages sur la fonction d' élue, la demande voire l' agressivité de certains administrés, mais également sur la satisfaction personnelle d' agir dans l' intérêt collectif de la commune, la gestion de la cité.

Retombées Médiatiques Presse écrite et audio-visuelle

Le Progrès Ain article rédactionnel de 2 pages+ photo et annonce à la Une + Affichette devant tous les marchands de journaux « **Comment les femmes de l' Ain se préparent pour la parité** » 4/4/13

Articles dans les rubriques locales avec photo à la suite de chaque journée

Voix de l' Ain article général rédactionnel + site 25/01/2013

Articles dans les rubriques locales avec photo à la suite de chaque journée

Pays Gessien + Dauphiné pour la réunion de Lélex

La Côtière de l' Ain pour la réunion de Miribel

France 3 Rhône-Alpes, RCF 01, Radio Scoop Bourg, Sorgia FM,...

Evaluation qualitative

Satisfaction de toutes les participantes. Sérénité par rapport aux attaques contre la parité, Argumentation enrichie pour se présenter ou se représenter.

Demande d' une suite pour approfondir la préparation aux prochaines municipales, sur le travail en équipe, sur les liens entre les élus et les fonctionnaires territoriaux, sur l' intercommunalité et sur les représentations. De nombreuses élues ont attiré l' attention sur l' importance des syndicats intercommunaux et la faible représentation des femmes dans ces structures importantes.

Suites

Des soirées d' information ont été organisées à la demande de femmes

- élues de **Valence Agglo à Chabeuil** (préparation 7 août, conférence de presse 10 septembre)
17 septembre réunion publique
- ou non élues **5 novembre** Agir avec elles Villefranche Rhône.
- de la CLEF en Ardèche.

L' association **Femmes d' Alsace** nous a demandé nos documents, affiches et flyers, pour organiser des réunions similaires ce que nous leur avons évidemment transmis

18 novembre **Parlement de Sarrebruck Pour plus de femmes dans les Assemblées un loi sur la parité pour la Sarre** Colloque organisé par une association de juristes allemandes et les élues des différents groupes. Michèle Vianès a été invitée à intervenir au Parlement de Sarrebruck pour présenter le concept de parité et les lois françaises

1 juin Participation à la réunion de constitution du **Réseau Economique Féminin Rhône-Alpes**

3. Violences envers les femmes

De très nombreux appels téléphoniques de femmes victimes de violences, nous les orientons vers les associations *ad hoc* à proximité de leur domicile.

2 au 10 mars, 57^{ème} session de la Commission de la condition des femmes contre les violences envers les femmes (cf § 5)

15 mars : Intervention lors de la réunion organisée par Forum citoyen de Villefranche : « Violences conjugales, parlons-en ! »

24 avril : Rendez-vous avec **Nicole Ameline, présidente de la CEDAW** à l'AN à Paris

7 octobre : Rapport de l'UNICEF sur les Mutilations sexuelles féminines au MAE à Paris, Dominique Peignoux représentait RDF

4 décembre **Adoption par l'Assemblée nationale de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel** à la suite de nos actions avec le collectif « Abolition 2012 » pour obtenir le vote d'une loi réellement abolitionniste en France. Robert Pigeon représente RdF à toutes les réunions du collectif. Le Sénat doit adopter cette loi pour qu'elle soit effective.

4. Égalité femmes/hommes et laïcité

12 février et 19 mars **Procès Baby Loup Cour de CASSATION** Nicole Raffin et Michèle Vianès étaient présentes aux côtés de l'équipe de Baby Loup

8 mars : **L'égalité hommes-femmes l'un des enjeux de la laïcité** Soirée débat à Bourg en Bresse organisé par le comité 1905 de l'Ain et la MJC de Bourg. Participation de Marie-Andrée Clément, Geneviève Cornu et Marie-Méline Monnier

15 avril & 17 juin Jury prix de la laïcité Paris

23 mai **Remise des insignes du mérite à Natalia Baleato**, directrice de la crèche baby-loup, au Ministère de l'Intérieur par Manuel Valls

24 juin Audition par l'Observatoire de la laïcité sur la question « femmes et sports » Michèle Vianès était présente aux côtés de Annie Sugier LDIF

2 juillet Egalité femmes hommes : réalité juridique, réalité sociale ? Ligue des droits de l'homme à Bourgoin Intervention Michèle Vianès

21 octobre Participation à la remise du **prix de la laïcité à l'Hôtel de Ville de Paris**

2 décembre **La laïcité dans l'entreprise et les services publics ou collectifs** Soirée débat organisée par le collectif laïque Rhône-Alpes au ciné Caluire

Participation de Nicole Raffin aux réunions du collectif laïque à Paris et de Michèle Vianès au collectif Rhône-Alpes

5. Solidarité entre les femmes de France, d'Europe et d'ailleurs

15 février : Réunion région Rhône-Alpes en soutien aux associations Maliennes

2 au 10 mars, 57^{ème} session de la Commission de la condition des femmes.

Patricia Jullien, Régine Vanon et Michèle Vianès étaient présentes à l'ONU. Regards de femmes, avec les 6 000 femmes de la société civile, a exigé que cessent les violences envers les femmes. Pour cela, il est indispensable d'agir sur 5 axes : la **prévention** des violences, la **protection** des personnes, les **poursuites** judiciaires des auteurs, la **prescription** de services pour les victimes et des **partenariats** multisectoriels et multidimensionnels.

Les Etats, sous l'impulsion de Michelle Bachelet, (<http://www.unwomen.org/fr/2013/03/a-promise-is-a-promise-time-for-action-to-end-violence-against-women/>) directrice exécutive de ONU Femmes, sont arrivés à des conclusions concertées pour prévenir et éliminer toutes les formes de violences envers les femmes. Par-delà les mots, il faut passer à l'acte, ainsi que l'a rappelé le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon (<http://www.un.org/fr/events/womensday/2013/sgmessages.shtml>) : « *Une promesse est une promesse, il est temps d'agir pour mettre fin aux violences envers les femmes* ».

Les discussions ont été particulièrement rudes. Même les pays de l'Union Européenne n'ont pas pu se mettre d'accord sur une déclaration commune concernant les droits sexuels et reproductifs. La France et sa Ministre Najat Vallaud-Belkacem (<http://www.najat-vallaud-belkacem.com/2013/03/06/onu-57eme-session-de-la-commission-de-la-condition-de-la-femme-lintervention-najat-vallaud-belkacem/>) ont été chefs de file des discussions sur cette question ainsi que sur la présence de conseillères de protection des femmes dans les opérations de maintien de la paix. D'ailleurs, lors de la cérémonie du 8 mars à l'ONU, la France, par son Ambassadeur, (<http://www.franceonu.org/la-france-a-l-onu/espace-presse/interventions-en-seance-publique/autres-instances/article/8-mars-2013-57eme-commission-de-la>) était le seul pays à la tribune, aux côtés de M. Ban Ki-moon et de Mme Michelle Bachelet.

Dans le groupe des pays déniaient habituellement les droits fondamentaux universels aux femmes et aux filles (Iran, Lybie, Soudan, les pays sous influence du Vatican, la Russie,...), de nouvelles voix se sont élevées, au grand dam de leurs Organisation Non Gouvernementales. Le Maroc a ainsi déclaré que les femmes étaient « *complémentaires* » des hommes, proclamation bafouant le principe universel d'égalité, la Tunisie a déploré que les « *gouvernements précédents n'aient pas suffisamment respecté les droits des femmes (sic)* ».

Par contre, et c'est une avancée significative, plusieurs Etats d'Amérique centrale et du Sud, tel le Brésil ont affirmé les droits reproductifs et sexuels des femmes, l'accès à la pilule du lendemain. Pour prévenir l'exploitation et la violence sexuelle à l'occasion des grands rendez-vous sportifs à venir, le Brésil a mis en place un groupe de travail interministériel.

Le Niger, comme plusieurs pays africains, a dénoncé « *la juxtaposition de règles qui régissent l'état des personnes, à savoir le droit moderne, les coutumes et religions. Ce qui accroît l'insécurité juridique des femmes et des enfants parce que selon les circonstances, on choisit l'une et l'autre règle au détriment de la femme.* » Les femmes dépourvues d'état-civil en sont les premières victimes, comme cela a été démontré lors de notre atelier du 4 mars à New York « **Enfants sans état-civil, femmes sans droits** » www.partagider.fr

Regards de femmes a participé à de nombreux ateliers organisés par les pays africains, en particulier ceux de l'Afrique de l'Ouest (www.afard.org).

Les différentes formes de violence dues aux coutumes et traditions, l'*omertà* familiale et communautaire, les situations de conflits, les difficultés institutionnelles, géographiques et financières d'accès à la justice (<http://www.acordinternational.org/acord/fr/>) empêchent la prévention et l'élimination des violences envers les femmes et les filles. Les associations maliennes ont décrit les graves violations de la personne exercées par les groupes armés à l'encontre des femmes et des filles et demandé le soutien des participant-es à la CSW. La Ministre Malienne de la famille et de la promotion de la femme et de l'enfant a dénoncé « *les groupes armés rebelles, terroristes et narco-jihadistes qui se livrent à des viols collectifs et individuels, des mariages forcés, des lapidations à mort, des châtiments corporels, des amputations de membres, le port forcé du tchador, la privation des libertés fondamentales, les destructions d'infrastructures sanitaires et scolaires ainsi que des biens culturels. A cela s'ajoutent les déplacements massifs de population* ».

Dans ce contexte, il était indispensable d'obtenir la réaffirmation de la plate-forme d'action de Pékin « **Aucun prétexte de coutumes, de tradition ou de religion ne peut justifier les violences envers les femmes** » et d'apporter un engagement de tous les pays contre une violence universelle pour que « *les femmes, partout dans le monde, puisse enfin vivre à l'abri de la peur et de la violence.* » <http://www.unwomen.org/2013/03/closing-statement-michelle-bachelet-csw57/>

20 mars Forum Mondial des femmes francophones à Paris Participation de Saida Douki Dedieu et Michèle Vianès

7-10 juin Semaine franco-algérienne Table ronde des femmes à Blida sur les violences Intervention de Michèle Vianès

28 septembre Diner annuel de l'association Poa – Thoissey (construction d'une école à Poa au Burkina Faso) Intervention de Michèle Vianès

12 octobre Dans le cadre de la 3^{ème} quinzaine de l'égalité femmes-hommes de la région Rhône-Alpes, colloque international à Bourg-en-Bresse « **Enfants sans état civil, femmes sans droits** ». Les actes du colloque sont sur le site www.partagider.fr

6. Café Regards de Femmes

7 février Lucie Baud, ouvrière en soie du Dauphiné (1870-1913), une pionnière du syndicalisme. **Quel écho pour aujourd'hui ?** *Michelle Perrot, historienne a présenté son dernier livre « Mélancolie Ouvrière », Grasset, 2012*

13 mars Contre la crise : l'égalité professionnelle Femmes-Hommes Emplois, conditions de travail, santé et droits sociaux *Karine Babule, consultante en organisation et conditions de travail, André Vianès, docteur d'Etat en économie et juriste consultant*

4 avril Après Baby Loup, Halte au harcèlement religieux dans les entreprises et les organisations !

Christian Cadiot, Conseiller à la Cour de Cassation, Laurence Junod-Fanget, Avocate au barreau de Lyon

11 juin Printemps arabe, automne des femmes Djemila Benhabib, journaliste, écrivaine et Professeure Saida Douki Dedieu, Professeur émérite de psychiatrie à la faculté de médecine de Tunis, professeure associée à la faculté de médecine de Lyon

7 novembre Violences et soin (Violences sexuelles, maltraitance, violences domestiques) Docteure Muriel Salmona, psychiatre-psychothérapeute, Présidente de l'association Mémoire traumatique et Victimologie

Parmi les cafés organisés par l'antenne Ile de France, Michèle Vianès a participé

17 janvier **Les femmes et la discrimination Santé, démocratie, développement quels enjeux ?**
professeure Saida Douki Dedieu

24 avril **Ma république se meurt**, Jeanette Bougrab

7 octobre **Regards sur la situation des femmes au Maroc**, Khadidja Rouissi vice-présidente de l'Assemblée nationale du Maroc

7. Partenariats avec d'autres associations, représentation, jury

Regards de Femmes est membre de :

- La CLEF : Michèle Vianès
- CA du CIDFF du Rhône : Elisabeth Gauchet
- Collectif « droits des femmes » de la ville de Lyon : Maguy Girerd
- Collectif « droit des femmes » de la ville de Vénissieux : Saïda Douki-Dedieu / Marie- Mélitine Monnier
- Comité laïcité République Paris : Nicole Raffin, Secrétaire générale de l'antenne Ile-de- France
- Collectif 1905 Rhône Alpes : Michèle Vianès et Marie Mélitine Monnier
- Abolition 2012 : Robert Pigeon, trésorier de l'antenne Ile-de-France
- Jury prix de la laïcité Paris : Michèle Vianès
- Collectif associations de femmes de l'Ain : Marie-Andrée Clément et Michèle Vianès

Nous assistons aux réunions organisées par les associations partenaires : Supplément dames, BPW Lyon, etc.

8. Interviews presse écrite, radio, et TV

Principaux communiqués de presse

Femmes et élues pourquoi pas vous ?

Regards de femmes à l'ONU

Baby loup

Rapport Olivier-Coutelle dernière étape vers une réelle abolition de la prostitution en France

Principaux entretiens médias

Presse écrite : Interview du Progrès, La Voix de l'Ain, de Marianne, la Tribune de Lyon, Lyon Capitale, Lyon Mag, Dauphiné Libéré, ...

Radio : Interview de RCF Ain, Radio Scoop, Radio espace, Fréquence protestante (Paris), France Info, France Culture, etc. Depuis septembre, Michèle Vianès est l'invitée de RCF Pays de l'Ain pour l'émission **Autre voix, autre vie**, diffusée le 2^{ème} jeudi du mois à 12h10 et le samedi suivant à 10h15

TV : France 3 Lyon et Bourg en Bresse, Lyon Capitale TV, ...